

cours de l'Espagne, à la veille de l'expédition d'Alger (1). Le duc d'Orléans demanda alors au roi la permission de protester en son nom particulier, et l'obtint sans difficulté. En imitant cet exemple, Charles X eût prévenu peut-être la plupart des malheurs qui, plus tard, désolèrent la Péninsule. Mais Louis-Philippe, devenu roi, se mit en inconséquence ouverte avec sa protestation en refusant de reconnaître les droits de Charles V au trône d'Espagne.

Cependant l'horizon politique de la France s'obscurcissait rapidement. Désarmés un moment par la cordialité chevaleresque du successeur de Louis XVIII, les partis avaient repris leur allure défiante et agressive. Le pays était en proie à cette inquiétude indéfinie, mais réelle, tourment des situations calmes et prospères. Un malentendu déplorable, envenimé par les perfidies de la presse récemment émancipée, séparait des hommes animés au fond des mêmes sentiments et des mêmes vues. On exploitait, en les dénaturant, des tendances honnêtes, mais intempestives et inintelligentes vers un passé répudié sans retour. Les associations secrètes, longtemps dégoûtées de leur impuissance, reformaient sur plusieurs points leurs redoutables réseaux. Quelques esprits commençaient à caresser avec une prédilection ouverte les souvenirs et les idées de 1688. Ces germes de défiance et d'hostilité avaient gagné insensiblement les hautes régions du pouvoir. Mal contenue par un ministère sans cohésion et sans vigueur, l'opposition parlementaire s'était faite anarchique, et Charles X, irrité plus qu'alarmé de cette progression dangereuse, y avait opposé le contre-poids d'un cabinet dévoué, mais impopulaire. A l'imprudent défi formulé dans le discours du trône, la

(2) Discours de M. de Dreux-Brézé à la Chambre des Pairs, 4 janvier 1841.